

Annexe 2

Attestation de cofinancement(s) du projet de thèse

Les lettres de cofinancements acquis du projet (critère d'éligibilité) devront être transmises par la tutelle bénéficiaire à l'issue de la clôture de l'appel à projets - au plus tard le 15 mars.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)
agissant en qualité de
.....
de (nom de la tutelle)
statut juridique :

- **atteste apporter un engagement financier sur fonds propres**

☐ prévisionnel ☐ acquis à hauteur de :€
pour le cofinancement pour les trois ans de la thèse intitulée :
« »

- **atteste être en cours d'instruction d'une demande de cofinancement** à hauteur de :€
auprès de (préciser le nom du cofinancier) :
.....
pour le cofinancement pour les trois ans de la thèse intitulée :
« »

Dès que le cofinancement sera acquis, je m'engage à transmettre à la Région, l'attestation dûment signée du ou des cofinancier(s)

- **atteste bénéficier d'un cofinancement acquis** à hauteur de :€
auprès de (préciser le nom du cofinancier) :
.....
pour le cofinancement pour les trois ans de la thèse intitulée :
« »

Joindre l'attestation dûment signée du ou des cofinancier(s)

Si vous déposez un projet en lien avec un Défi Clé soutenu par la Région, un avis du porteur du Défi Clé concerné, devra être joint à la demande de cofinancement, précisant en quoi votre projet contribuera à l'atteinte des objectifs identifiés dans la feuille de route du Défi Clé.

Fait à Toulouse le,

Le Président de l'UT1 Capitole,
Hugues KENFACK

Cachet